

Malakoff, le 9 octobre 2017

Décision n°2017-54 portant nomination du directeur du centre de Doullens

La directrice générale de l'Établissement public d'insertion de la défense,
Vu le code de la défense, notamment son article R 3414 – 18,

Décide :

Art. 1^{er} M. Vincent MENAERT est nommée directeur du centre de Doullens, à compter du 18 septembre 2017.

Art. 2 – La décision n° 2016-05 portant nomination d'un directeur de centre est abrogée.

Art. 3 – Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site internet de l'établissement.



Nathalie HANET